

Other Interconnection Services/
Autres services d'interconnexion

ITEM	N	Article	N
502 Local Service Request (LSR) Rejection charge	N	502 Frais de refus de Demande de Service Local (DSL)	N
1. Service Description - A Local Service Request (LSR) Rejection Charge applies for each rejected LSR which is made by a Local Exchange Carrier (LEC), Wireless Service Provider (WSP) or Internet Service Provider (ISP), as indicated below.		1. Description du service - Des frais de refus de demande de service local (DSL) s'appliquent pour chaque DSL refusée faite par un fournisseur de services locaux, un fournisseur de services sans fil ou un fournisseur de services Internet, comme indiqués ci-dessous.	
2. Conditions of Service		2. Conditions de service	
a. LSR Rejection Charges will be assessed monthly.		a. Les frais de refus de DSL sont évalués sur une base mensuelle.	
b. The LSR Rejection Charge does not apply where the rejection is due to: (1) the Company's winback activities; (2) other errors attributable to the Company; or (3) deactivation of the telephone number subsequent to LSR submission.		b. Les frais de refus de DSL ne s'appliquent pas lorsque le refus est dû à: (1) des activités de reconquête de la Compagnie; (2) autres erreurs attribuables à l'Entreprise; (3) une désactivation du numéro de téléphone après la présentation de la DSL.	
c. An LSR Rejection Charge applies for each rejected LSR which is made by a LEC, WSP or ISP and which is in excess of the following threshold percentages of the customer's total number of LSRs per month. (1) A monthly LSR rejection rate threshold of 12.8% until April 3, 2019, 10.4% until April 3, 2020, and 8% thereafter applies to each telecommunications service provider (TSP) that submits more than 500 LSRs in a month unless at least 75% of the LSRs it submits in that month relate to business services. (2) A monthly LSR rejection rate threshold of 25.6% until April 3, 2019, 20.8% until April 3, 2020, and 16% thereafter applies to each TSP that submits 500 or fewer LSRs in a month and to each TSP where at least 75% of the LSRs it submits in that month relate to business services.		c. Des frais de refus de DSL s'appliquent à chaque DSL refusée qui est soumise par un fournisseur de services locaux, un fournisseur de services sans fil ou un fournisseur de services Internet et qui se situe au-delà des pourcentages seuils suivants du nombre total mensuel de DSL du client. (1) Un seuil de taux de refus de DSL mensuel de 12.8% s'applique jusqu'au 3 avril 2019, de 10,4% jusqu'au 3 avril 2020 et ensuite de 8% pour chaque fournisseur de services de télécommunication (FST) qui soumet plus de 500 DSL dans un mois, à moins que 75% des DSL soumises pour ce mois concernent des services d'affaires. (2) Un seuil de taux de refus de DSL mensuel de 25,6% s'applique jusqu'au 3 avril 2019, de 20,8% jusqu'au 3 avril 2020 et ensuite 16% pour chaque FST qui soumet 500 DSL ou moins dans un mois, et à chaque FST pour lequel au moins 75% des DSL soumises pour ce mois concernent des services d'affaires.	
3. Rate/Taux			
		Monthly Rate / Taux Mensuel	
LSR Rejection Charge, each / Frais de refus de DSL, chaque refus		\$ 70.00	